



Assurance sur les colis internationaux

Par **cyril83_old**, le **27/07/2007 à 19:56**

Bonjour,

Je suis en Chine et je souhaiterais envoyer a des clients en France des colis via un transporteur (EMS) des colis d'une valeur de 2000euro-3000euro.

De ce fait, je recherche un societe d'assurance en France que mes clients pourrais souscrire pour proteger leur colis en cas de perte ou de vol puisque EMS ne propose aucune assurance optionnelle.

J'ai trouve ceci:
<http://www.abcast.fr/>

Je les ai contacte, ils mont dit quil faisait cela regulierement et quil n'y avait pas de probleme.

Voila le fonctionnement quil mont explique:

- 1) Je donne les info du colis (poids, valeur....)
- 2) Je donne les coordonnees du client qui desire souscrire lassurance (email, adresse, telephone)
- 3) Il donne au client par courrier ou email ou fax une formulaire d'assurance a remplir et ensuite le client paye par virement bancaire ou cheque puisque la societe ABCAST n'a uniquement des bureau su Paris.

J'aurai voulu savoir si cette facon de proceder et ou non legal??

Cette societe dont je connais peu de chose et dont je peux verifier peux de chose etant donne ma situation geographique (chine) est elle bien une societe reel??

merci